

Doulevant-le-Château

ENTREPRISE

Eurofence, un an I «très positif»

En liquidation judiciaire il y a un an, Eurofence a pris un nouvel envol sous forme de Scop et emploie aujourd'hui 73 salariés dont 63 actionnaires. L'entreprise est en bonne voie d'atteindre l'objectif d'un chiffre d'affaires de 11,3 millions d'euros. Retour sur huit premiers mois d'une «aventure».

Le 19 octobre 2016, était prononcée la liquidation judiciaire de Perimeter Protection France, unité basée à Doulevant-le-Château. Qui aurait alors cru qu'un an après, elle serait repartie, réunissant 73 personnes, réalisant actuellement l'objectif de chiffre d'affaires qu'elle s'était fixé pour son nouvel exercice ? Ancien directeur de site devenu P-dg, Matthieu Escudié, pour sa part, a toujours été convaincu du potentiel d'une entreprise produisant des portails et clôtures. A condition que l'actionnaire suédois qui en avait pris le contrôle en 2011 suive. Cela n'a pas été le cas. Mais c'est déjà du passé : après trois mois de maintien d'activité, la société est repartie de l'avant. Perimeter était mort, vive Eurofence. Car c'est sous son nom original que l'entreprise a pris un nouvel envol, le 8 décembre 2016, sous la forme d'une société coopérative et participative (Scop). «C'est une aventure», commente Matthieu Escudié. Si 61 des 82 salariés ont été convaincus de la tenter comme actionnaires (et aujourd'hui 63), c'est qu'il y avait des raisons objectives de croire en ce projet.

«Bien informés»
D'abord le savoir-faire. Ensuite la liberté de décision. Enfin et

Matthieu Escudié revient sur huit premiers mois d'une «aventure».

surtout, la confiance et l'appui des fournisseurs, des clients, des partenaires de la reprise.

Et le P-dg de se souvenir que le directeur bragard de Pôle emploi, Laurent Tabacchi, «a fait revenir son équipe un samedi matin» pour que puissent être transmis, le lundi à Nancy, des documents nécessaires à un dispositif d'aide. De se louer de la compréhension du tribunal de commerce, du liquidateur judiciaire – qui a permis un paiement échelonné des fournisseurs –, de l'Union régionale des Scop, qui «nous a bien informés en amont pour nous éviter les mauvaises surprises». De citer encore le

soutien de la préfecture et de la Région. Mais surtout l'adhésion des salariés.

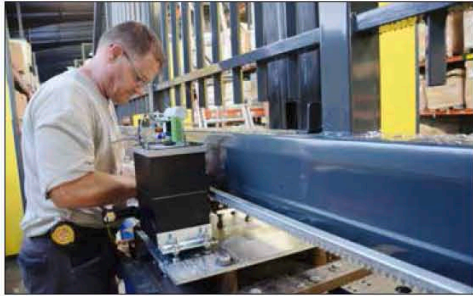
Autonomie financière

Certes, Matthieu Escudié reconnaît depuis huit mois quelques «tensions» légitimes. «Il a fallu expliquer en assemblée générale, en juillet, pourquoi il n'était pas possible d'augmenter les salaires», explique le P-dg. Il est vrai que passer du statut d'employé à celui d'associé est un virage qui a amené chacun - lui y compris - à «changer sa vision» du fonctionnement d'une entreprise. «Un salarié a pris ainsi l'initiative de couper le chauffage dans un atelier avant le week-end, pour éviter des frais», se

souvient le dirigeant. Mais les résultats sont là : l'objectif d'un chiffre d'affaires de 11,3 millions d'euros est en bonne voie d'être atteint voire dépassé, de nouveaux produits seront développés, la reconnaissance médiatique (*Le Monde*, *L'Humanité*, *Maxi*) a rassuré ses clients, l'autonomie financière est là, et ce même sans les allègements de charges.

En huit mois, le clôturiste a convaincu «qu'on était capable de faire du résultat dès la première année, quand nous n'avons pas gagné 1 € depuis 2005. Notre bilan est donc très positif».

L. F.



Eurofence compte 73 salariés, dont 63 actionnaires.



L'entreprise est spécialisée dans la fourniture de portails et clôtures.



La société a pris un nouvel envol.



SOCIAL

FO : vives inquiétudes dans un contexte particulier



Les responsables ont fait part de leurs vives inquiétudes dans le public comme dans le privé.

FO tenait, mardi, son assemblée générale départementale à Semoutiers, près de Chaumont. Alors qu'une mobilisation est prévue le 10 octobre pour la défense des fonctionnaires et qu'une autre se profile contre les ordonnances, le syndicat a rendu publique une liste conséquente d'inquiétudes. Echos.

- Une année bien chargée. Dominique Perchet, secrétaire de l'union départementale indique qu'en 2017, FO n'a pas trop travaillé dans la rue mais «plus dans les entreprises». Année d'élections oblige. Il y a eu, a-t-elle cité, le «scandale des sables de fonderies», les élections dans les TPE, «avec des résultats décevants surtout du côté de la participation». Autres sujets qui ont mobilisés les représentants FO : le passage en Scop d'Eurofence ; la question des conditions de travail des salariés des chantiers d'insertion ; la réorganisation de l'offre de soins et un certain nombre de fermetures de services publics. «Un sujet dont on ne parle pas beaucoup mais qui nous a inquiétés et continue de nous inquiéter, c'est le malaise de certains de nos camarades policiers à Chaumont», relève Dominique Perchet.

- **Mobilisations à venir.** Le 10 octobre, une mobilisation intersyndicale nationale pour la défense des fonctionnaires et «du service public» est prévue. En Haute-Marne aussi, FO participera aux mobilisations. Déjà des lieux de rendez-vous



Les délégués FO étaient rassemblés lors de l'assemblée générale mardi à Semoutiers.

se dessinent pour FO : à midi le 10 octobre devant la préfecture ; de 12 h à 15 h le même jour devant l'hôpital de Joinville ou encore à 8 h devant l'hôpital de Saint-Dizier. Une autre manifestation nationale, à laquelle prendra part FO, est en gestation. Elle aura lieu avant le 20 novembre et aura pour but : la lutte contre les ordonnances réformant le code du travail. La date n'est pas encore fixée.

- **Ordonnances : explication de texte.** Dominique Perchet est revenue sur la position de FO par rapport aux ordonnances réformant le code du travail. Après avoir privilégié la concertation et «obtenu certaines choses dont la préservation des branches», FO se positionne et parle aujourd'hui «d'une attaque sans précédent» et de points «inacceptables». FO sera donc dans la rue lors de la grande mobilisation intersyndicale.

- **Dans le privé, des inquiétudes.** FO a évoqué quelques noms d'entreprises pour les-

quelles les responsables syndicaux nourrissent des inquiétudes comme chez Hachette et Driout «où nos représentants ont lancé un droit d'alerte sur la situation financière». «Nous allons interpeller le préfet sur la question car l'État détient 12 % de l'entreprise», note Dominique Perchet qui évoque le travail compliqué du CHSCT «car il y a eu 22 accidents du travail entre janvier et juin 2017». Pour Brousseau, «nous sommes très inquiets» comme c'est le cas aussi pour Etllam, placé en redressement judiciaire récemment.

- **Hôpitaux et Ehpad : tirer la sonnette d'alarme.** Là où les représentants syndicaux se font vraiment du mauvais sang, c'est en matière d'offre de soins aussi bien dans les hôpitaux publics que dans les Ehpad. Régulièrement, FO fait part de ses inquiétudes vis-à-vis de la suppression de lits ; de l'insuffisance des effectifs et de la dégradation du service. «Alors

qu'un audit est en cours», souligne Sandrine Roussel, «la directrice de l'hôpital de Saint-Dizier prend les devants et décide de fermer douze lits». Dans les hôpitaux dits de proximité comme à Joinville et à Wassy, Martine Cortinovis parle de situations «indignes de notre société». Elle relate des faits d'agressivité et même d'agressions «physiques et verbales» des personnels par des patients ou les familles. «Un agent a eu quinze jours d'arrêt. J'ai alerté l'inspection du travail et la préfecture. Mon courrier est resté sans réponse», explique Martine Cortinovis qui fait part d'un profond ras-le-bol. A Langres et à Chaumont la situation n'est pas mirobolante et ne va pas s'améliorer non plus, comme l'a indiqué Yann Grisval. Et Dominique Perchet de rappeler que du côté de la médecine du travail, «il y a aussi de gros problèmes, on radie des entreprises sans se poser la question du pourquoi».

C. C.

JHM | supplément

Au sommaire du supplément

AUTO AUTOMNE

- ✓ Les nouveautés des constructeurs
- ➕ Nos dossiers :
- ✓ Les voitures hybrides et électriques
- ✓ Carrossiers et pièces détachées
- ✓ L'auto et l'hiver

Pour réserver votre emplacement contactez nos agences :
Chaumont - Tél. 03.25.03.86.40
Langres - Tél. 03.25.87.34.94
Saint-Dizier - Tél. 03.25.05.20.04

Parution : vendredi 27 octobre

MUSIQUE

Six chorales pour un concert

Un concert sera donné à l'abbatiale de Montier-en-Der, dimanche 8 octobre, à 15 h 30. Au programme, la «messe brève en Mi bémol de Théodore Dubois» chantée par les chœurs Allegria, Harmonia, Mélodie, l'école de musique du Pays du Der, du conservatoire à rayonnement intercommunal et la manécanterie de l'Estic dirigés par le chef de projet, Catherine Millot.